

AIDES A LA FORMATION BAF A

(les demandes de prise en charge sont à faire par le stagiaire auprès de chaque organisme)

	*DDJS	*CAF-CNAF- MSA	CONSEIL GENERAL	AUTRES
	les barèmes concernent les formations en internat	Tout stagiaire allocataire ou pas à droit à une aide minimum de la CNAF versée par la CAF d'un montant de 91,47 € sur la totalité de la formation. Certaines CAF allouent une aide complémentaire en fonction du QF ou de la thématique de l'appro.		
01	Selon le QF	FG Allocataire: si QF < 735 = 100 €	NON	Mairies COM COM Comité d'Entreprises- Mission Locale
	De 0 à 300 =300 €	Si QF = ou ≥ 735 = 160 €		
	De 301 à 550 =200 €	Si non allocataire = 100 €		
	De 551 à 750 = 150 €	APPRO: 141,47 ou 156,71 si thème Petite Enfance		
	Demande possible FG et APPRO (limitée à 305 €)	MSA: 82 FG et 82 APPRO		
Tél : 04 74 32 55 00	CAF :Tél : 0820 25 01 10 - MSA 04 74 45 99 00			
07	Selon le QF	91,47 € sur la totalité de la formation	NON	Mairies COM COM Comité d'Entreprises- Mission Locale
	De 0 à 300 =300 €	ou 106,71€ si appro petite enfance		
	De 301 à 550 =200 €			
	De 551 à 750 = 150 €			
Tél :04 75 66 15 30	Tél : 0820 25 07 20 (Aubenas) 0820 25 07 10 (Annonay)			
26	Selon le QF INT EXT	Stagiaires doit habiter la Drôme et être allocataire	NON	Mairies COM COM Comité d'Entreprises- Mission Locale
	De 0 à 300 = 300 € 250 €	FG : si QF inf à 677 = 150 €		
	De 301 à 550 = 200 € 150 €	APPRO: 150 €		
	De 551 à 750 = 150 € 100 €	Si aucune aide de la DDCS: 100 €		
		91,47 € sur la totalité de la formation ou 106,71€ si appro petite enfance		
Tél : 04 75 82 46 00	Tél :04 75 75 62 25			
38	Selon le QF	91,47 € sur la totalité de la formation	NON	Mairies COM COM Comité d'Entreprises- Mission Locale
	De 0 à 300 =300 €	ou 106,71€ si appro petite enfance		
	De 301 à 550 =200 €			
	De 551 à 750 = 150 €			
		Vienne : Enfants entre 17 et 20 ans (à charge des parents) ou Jeune - 25ans avec enfant a charge QF <620		
		De 0 et 305 = 600 €		
		De 306 et 458 = 300 €		
		De 459 et 620 = 150 €		
Tél : 04 76 33 73 73	Tél : 0820 25 38 10 (Grenoble) 0820 25 38 20 (Vienne)			
42	FG	91,47 € sur la totalité de la formation	NON	Mairies COM COM Comité d'Entreprises- Mission Locale
	De 0 à 300 =300 €	ou 106,71€ si appro petite enfance		
	De 301 à 550 =200 €			
	De 551 à 750 = 150 €	QF ≤ 600€, FG=150€ et appro=150€		
		QF > 600€ , FG=100€ et appro=100€		
	Appro selon QF et aide accordée à FG (jusqu'à 305 € pour l'ensemble)	Non allocataire, FG= 100€ et appro=100€		
	Tél : 04 77 49 63 63	Tél : 0820 25 42 20 (St Etienne) 0820 25 42 10 (Roanne)		
74	QF < 750 € (pas possible de donner le Barème)	91,47 € sur la totalité de la formation ou 106,71€ si appro petite enfance	NON	Mairies COM COM Comité d'Entreprises- Mission Locale
		125 € pour la FG		
	Tél : 04 50 88 41 40	Tél : 0820 25 74 10		
73	droit a une aide si QF ≤ 750	91,47 € sur la totalité de la formation	NON	Mairies COM COM Comité d'Entreprises- Mission Locale
	De 0 à 300 =300 € internat et externe 250€	QF ≤ 702€ , aide de 350€ maximum		
	De 301 à 550 =200 € internat et ext 150€			
	De 551 à 750 = 150 € internat et ex 100€			
Tél : 04.79.96.12.18	Tel : 0820.25.73.10	Tél. : 04.79.96.73.73		
69	QF < ou =750 € (pas possible de donner le Barème)	91,47 € sur la totalité de la formation	NON	Mairies COM COM Comité d'Entreprises- Mission Locale
	Tél : 04.72.84.55.55	(villefranche 0820.25.69.20) (lyon 0820.25.69.10)		

* Pour la CAF un imprimé Cerfa tamponné et signé vous sera remis par votre organisme de formation: l'aide est accordée à l'issue de la formation sur présentation de cet imprimé justificatif